

Bilan
pour l'exercice clos au 31 décembre 2017
en francs suisses
(avec indications comparatives à l'exercice précédent)

ACTIFS	<i>Notes</i>	31.12.2017	31.12.2016
Actifs circulants			
Caisses		815.21	1'855.10
Banque		3'769.65	3'069.18
Nantissements en banque	4	120'702.25	81'560.00
Nantissements en caisse, en transit et à recevoir	4	4'286.00	17'374.00
Total liquidités		129'573.11	103'858.28
Débiteurs		2'507.20	–
Stocks, inventaires	5	3'082.84	1'749.30
Comptes de régularisation actif	6	–	10'000.00
Total actifs circulants		135'163.15	115'607.58
Actifs immobilisés			
Caution		–	–
Total actifs immobilisés		–	–
TOTAL DES ACTIFS		135'163.15	115'607.58
PASSIFS			
Fonds étrangers			
Créanciers		9'958.25	32'901.90
Dettes financières à court terme	4	145'444.00	98'934.00
Total créances à court terme		155'402.25	131'835.90
Comptes de régularisation passif	6	4'488.50	376.15
Total fonds étrangers		159'890.75	132'212.05
Fonds propres			
Capital		–	–
Résultats reportés		-16'604.47	-2'939.15
Résultat de l'exercice - Bénéfice / (Perte)		-8'123.13	-13'665.32
Total fonds propres		-24'727.60	-16'604.47
TOTAL DES PASSIFS		135'163.15	115'607.58

Compte de résultat
pour l'exercice du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017
en francs suisses

(avec indications comparatives à l'exercice précédent)

PRODUITS ORDINAIRES	<i>Notes</i>	2017	2016
Revenus d'exploitations			
Subventions		–	5'000.00
Mandats		7'000.00	5'000.00
Dons		562.52	1'077.00
Cotisations		24'804.00	10'155.00
Aides et subventions liées au personnel (ARE, AIT, AFO, ...)		8'320.45	10'258.05
Formations		3'054.22	–
Ventes de produits, recettes d'événements		3'638.46	2'332.00
Total des revenus d'exploitation		47'379.65	33'822.05
Revenus financiers		15.26	13.20
TOTAL PRODUITS ORDINAIRES		47'394.91	33'835.25
CHARGES ORDINAIRES			
Charges directs et achats marchandises		3'312.86	2'655.68
Salaires		31'500.00	22'400.00
Charges sociales		3'337.10	2'964.55
Autres frais de personnel		75.40	–
Total frais de personnel		34'912.50	25'364.55
Frais des locaux	7	12'584.95	7'825.45
Frais administratifs	8	6'921.69	2'303.89
Frais informatique		1'851.17	2'674.00
Achats matériel informatique		550.00	–
Frais de communication		4'012.20	6'148.85
Frais de déplacements		2'449.99	238.60
Frais bancaires		-369.25	89.55
Cotisations et dons		114.00	200.00
Total frais administratifs, informatique, communication		28'114.75	19'480.34
TOTAL CHARGES ORDINAIRES		66'340.11	47'500.57
RESULTAT D'EXPLOITATION - Bénéfice / (Perte)		-18'945.20	-13'665.32
Charges exceptionnelles	9	-19'177.93	–
Produits exceptionnels	10	30'000.00	–
Résultat de l'exercice - Bénéfice / (Perte)		-8'123.13	-13'665.32

**Tableau de flux de trésorerie
pour l'exercice clos au 31 décembre 2017
en francs suisses**

(avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent)

FLUX DE TRÉSORERIE	2017	2016
Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	-8'123.13	-13'665.32
Amortissements	-	-
Diminution/(Augmentation) créances d'exploitation	-2'507.20	-
Diminution/(Augmentation) stocks, inventaires	-1'333.54	-1'749.30
Diminution/(Augmentation) comptes de régularisation actif	10'000.00	-10'000.00
Augmentation/(Diminution) dettes à court terme	23'566.35	123'809.00
Augmentation/(Diminution) comptes de régularisation passifs	4'112.35	376.15
Total flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	25'714.83	98'770.53
Flux financier provenant de l'activité d'investissement		
(Investissements)/désinvestissements en immobilisations financières	-	-
(Investissements)/désinvestissements en immobilisations corporelles	-	-
Total flux financier provenant de l'activité d'investissement	-	-
Flux financier provenant de l'activité de financement		
Augmentation /(diminution) des dettes à long terme	-	-
Augmentation/(Utilisation) des fonds affectés	-	-
Total flux financier provenant de l'activité de financement	-	-
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITÉS	25'714.83	98'770.53
LIQUIDITÉS AU DÉBUT D'EXERCICE	103'858.28	5'087.75
LIQUIDITÉS EN FIN D'EXERCICE	129'573.11	103'858.28

**Annexes aux états financiers
pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017
en francs suisses**

1. Présentation

Monnaie Léman est une association à but non lucratif basée à Genève et régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil suisse.

L'Association a pour buts la gestion et la diffusion d'un système monétaire complémentaire et citoyen qui tend :

- a) à la relocalisation de la production et de la consommation dans le bassin de vie lémanique transfrontalier ;
- b) à l'amélioration continue des pratiques écologiques et solidaires des entreprises et des consommateurs ;
- c) au renforcement de la cohésion sociale entre producteurs et prestataires de services d'une part, et consommateurs d'autre part, de part et d'autre de la frontière.

L'Association travaille en étroite collaboration avec son homologue, l'association française Monnaie Léman France soumise à la législation française.

2. Organisation

L'Assemblée Générale est le pouvoir suprême de l'association.

Elle élit un comité de 3 à 15 membres, qui comprend un membre de l'association française Monnaie Léman France. Le mandat est de deux ans, renouvelable.

Le comité est composé comme suit :

Membres du bureau

Jean Rossiaud, président *
Antonin Calderon, secrétaire
Jolanta Jackisch, trésorière
Gabrielle Masmejan
François Schmitt *

Autres membres du comité

Anne Besse
Gaëtan Buser
Dominique Climenti
Elie Gauthey
Manuel Guzman
Lucas Luisoni
Jean-Philippe Matthey
Chloé Noverraz
Sylvia Oberson
Pascal Seeger

* Egalement membre du Comité de Monnaie Léman France.

Le président représente l'Association. Il peut déléguer ce pouvoir à un ou plusieurs membres du Comité.

Les membres du comité agissent bénévolement et ne sont pas rémunérés.

Annexes aux états financiers**3. Principes comptables**

Les principes comptables appliqués sont ceux définis par le Code des obligations (titre 32 : de la comptabilité commerciale).

a) Poste du bilan

Les liquidités sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les débiteurs et créanciers sont portés au bilan à leur valeur nominale sur la base des factures émises/reçues par l'Association pour des prestations réalisées à la date de bouclage.

Les comptes de régularisation (transitoires) sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice concerné.

b) Revenus et charges

Les revenus et les charges sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'Association.

4. Nantissements en banque - dettes financières à court terme

Afin de garantir ses obligations les Lemans mis en circulation par l'association sont nantis sur un compte bancaire en francs suisse de même valeur. Les Lemans mis en circulation sont reconnus au passif du bilan, comme des dettes financières à court terme. Les montants de Francs suisses ou d'Euros encaissés en contrepartie des Lemans sont placés sur un compte de nantissement à la BAS, inscrit à l'actif du bilan.

L'écart entre ces 2 comptes s'explique comme suit au 31.12.2017 :

Nantissement en banque	120'702.25
Nantissement en caisse, en transit, à recevoir	4'286.00
Autres transitoires	1'417.00
Léman en circulation suite au vol (cf note 9)	19'038.75
Total des créances à court terme	145'444.00

5. Stocks, inventaires	31.12.2017	31.12.2016
Stock destiné à la vente	1'684.49	811.50
Stock matériel stand	300.00	360.00
Stock matériel bureau	1'098.35	577.80
Total stocks, inventaires	3'082.84	1'749.30

6. Comptes de régularisation	31.12.2017	31.12.2016
Comptes de régularisation actif		
Produits à recevoir	–	10'000.00
Total comptes de régularisation actif	–	10'000.00
Comptes de régularisation passif		
Produits constatés d'avance	–	325.00
Charges à payer	4'488.50	51.15
Total comptes de régularisation passif	4'488.50	376.15

7. Frais de locaux	2017	2016
Loyer	12'039.75	7'053.75
Locations de salles	510.00	250.00
Entretien des locaux	35.20	521.70
Total garanties et cautions	12'584.95	7'825.45

8. Frais administratifs	2017	2016
Frais Administratifs	1'682.15	1'544.52
Frais de réunion, comité, AG	306.00	383.85
Frais de port	512.04	353.12
Frais d'honoraires	2'971.50	22.40
Autres frais	1'450.00	–
Total frais administratifs	6'921.69	2'303.89

9. Charges exceptionnelles

Au cours de l'exercice 2017 l'Association a été victime d'un vol dans ses locaux.

Le coût total du préjudice est estimé à 19'177.93 francs, dont l'essentiel est dû à la disparition d'un nombre important de Léman.

10. Produits exceptionnels

L'Association Monnaie Léman est le lauréat 2017 du concours cantonal du développement durable. Cette bourse de 30'000 francs, versée par l'Etat de Genève, est destinée à soutenir le projet porté par l'Association.

11. Autres informations	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016
Garanties et sûretés en faveur de tiers	Néant	Néant
Dettes découlants de contrats de leasing, crédit bail	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyances professionnelles (hors dettes courantes)	Néant	Néant
Dissolution de réserves latentes	Néant	Néant
Nombre de salariés	< 10	< 10